

Identification

Si nous avons préparé vos déclarations d'impôts de 2019, indiquez seulement votre nom et tout renseignement ayant changé en 2020 ou 2021

CLIENT		CONJOINT ¹		
Nom du client : _____		Nom du conjoint : _____		
Prénom du client : _____		Prénom du conjoint : _____		
Rue : _____		Ville : _____ Province : _____		
Pays : _____ Code postal : _____		N° de téléphone (résidence) : _____		
Courriel : _____		Courriel : _____		
Sexe : _____ Date de naissance : _____		Sexe : _____ Date de naissance : _____		
N° de téléphone : _____		N° de téléphone : _____		
Numéro d'assurance sociale : _____		Numéro d'assurance sociale : _____		
État civil : _____		État civil : _____		
Nom de l'enfant ou de la personne à charge	Sexe	Revenu net (Fed. Et QC)	NAS	Date de naissance

Si la garde de l'un de vos enfants est partagée, veuillez s'il vous plaît nous indiquer le pourcentage du temps où vous avez la garde de ce dernier à côté de son revenu net.

Informations requises

Êtes-vous couverts par un régime d'assurance médicaments privé? _____ Si oui, combien de mois de couverture en 2020? _____ Avec quelle société d'assurance? _____

Si vous déteniez des biens étrangers² dont le coût excédait 100 000 \$ à un moment quelconque en 2020³, veuillez remplir ce tableau :

	Coût	Revenus
Client		
Conjoint		

Êtes-vous bénéficiaire d'une fiducie canadienne résidant à l'extérieur du Québec? _____ (client) _____ (conjoint)

Avez-vous transféré ou prêté des fonds à une fiducie non-résidente en 2020? _____ (client) _____ (conjoint)

Êtes-vous bénéficiaire d'une fiducie non-résidente? _____ (client) _____ (conjoint)

Si vous avez acheté ou vendu une propriété en 2020, veuillez nous fournir

- Le coût de la propriété : _____
- La date de l'achat : _____
- Avez-vous, en 2020, été propriétaire de plus d'une propriété à la fois et, si oui, entre quelles dates?
- Pourcentage d'utilisation personnelle : _____
- Était-ce votre première propriété? _____
- La preuve de tout frais pour amélioration résidentielle.
- Une copie de l'acte de vente

Voulez-vous que nous divisions votre revenu de pension?

Voulez-vous que nous transférions les crédits d'impôts pour les frais de scolarité de vos enfants à vous, si applicable?

Dans l'éventualité d'un remboursement d'impôts provincial, voulez-vous que nous le transférions à votre conjoint(e) ou vice-versa afin de réduire ses impôts à payer?

¹ Indiquer le **revenu net du conjoint** (aux fins du fédéral et du Québec), si nous ne préparons pas ses déclarations : _____ (Fed) _____ (QC) Montant de la ligne 430 (QC) _____ () si négatif.

² Comprend des actions de sociétés non-résidentes détenues par le biais d'institutions canadiennes.

³ Si vous ne répondez pas à cette question et/ou aux 3 questions suivantes, nous **présumerons que votre réponse est « non »**.

Documents à nous faire parvenir

- ✘ **Nouveauté!** Avez-vous eu des frais de formations qui n'ont pas été remboursés par votre employeur? Si oui, faites-nous parvenir les reçus
- ✘ **Nouveauté!** Formulaire TP-59.S (Dépenses relatives au télétravail engagées en raison de la crise liée à la COVID-19), si applicable
- ✘ Copie des déclarations de revenus, avis de cotisation et annexes de l'année dernière pour chaque membre de la famille, si nous n'avons pas préparé les déclarations 2020
- ✘ **Nouveauté!** Formulaire T777s (État des dépenses d'emploi liées au travail à domicile en raison de la COVID-19), si applicable
- ✘ Votre dernier relevé de paie pour chacun des emplois occupés au cours de l'année 2020.
- ✘ Tous vos feuillets et reçus relatifs à vos revenus, déductions et crédits de 2020 **qui n'ont pas été préparés par notre bureau**. La dernière page peut servir de liste de contrôle.
- ✘ Annexes pertinentes complétées par chaque membre de la famille.
- ✘ Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, veuillez nous fournir votre plus récent compte de taxes afin que nous puissions vérifier votre admissibilité à la subvention pour hausse de taxes municipales.
- ✘ Veuillez nous fournir tous vos reçus de transactions pour des placements non-enregistrés.
- ✘ **Veillez remplir les annexes qui s'appliquent à votre situation**

Annexe 1

Dates importantes en 2020, si applicable

CLIENT	Conjoint
Date de décès : _____	Date de décès : _____
Date d'arrivée au Canada : _____	Date d'arrivée au Canada : _____
Date de départ du Canada : _____	Date de départ du Canada : _____
Date de séparation/divorce : _____	

Détenez-vous votre citoyenneté américaine?

	Oui	Non	Avez-vous votre carte verte?
Avez-vous séjourné à l'extérieur du Canada en 2018 ?			Si oui combien de jours? _____
Avez-vous séjourné à l'extérieur du Canada en 2019?			Si oui combien de jours? _____
Avez-vous séjourné à l'extérieur du Canada en 2020 ?			Si oui combien de jours? _____

Annexe 2

Crédit d'impôt pour solidarité⁴, si applicable

voir les critères d'admissibilité : <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-solidarite/conditions-a-remplir/>

	Vous		Votre conjoint	
	Oui	Non	Oui	Non
Habitez-vous ordinairement avec votre conjoint?				
Occupez-vous une habitation où vous êtes la seule personne à remplir les conditions pour demander ce crédit d'impôt?				
Habitez-vous un logement dont vous êtes propriétaire et qui est votre lieu principal de résidence?				
Habitez-vous un logement admissible dont vous êtes locataire ou sous-locataire?				
Inscrivez le nombre de personnes admissibles à ce crédit d'impôt (autres que votre conjoint) qui habitent avec vous ce logement et qui en sont propriétaires, colocataires ou sous-locataires.				
Inscrivez le nombre d'enfants qui habitent avec vous et pour lesquels vous ou votre conjoint recevez le paiement de soutien aux enfants versé par la Régie des rentes du Québec (RRQ).				

⁴ Depuis juillet 2011, les versements du crédit d'impôt pour solidarité remplacent le crédit pour TVQ, le crédit pour particulier habitant un village nordique et le remboursement d'impôts fonciers. Ce crédit est versé mensuellement et vous avez l'obligation d'être inscrit au dépôt direct pour le recevoir. **Vous devez répondre aux questions indiquées ci-haut avec votre déclaration de 2020 pour recevoir le crédit qui sera versé aux personnes sans conjoint dont les revenus sont inférieurs à 48 012 \$ ou aux personnes avec conjoint dont le revenu familial est inférieur à 50 852 \$. Pour souscrire au dépôt direct, veuillez indiquer : Nom de l'institution financière : _____ # de la succursale : _____ # de l'institution : _____ # de compte : _____.**

Inscrivez le nombre d'enfants inclus ci-dessus pour lesquels le paiement de soutien aux enfants a été déterminé en fonction d'une garde partagée.			
Est-ce que votre lieu principal de résidence est situé dans un village nordique?			
Les enfants mentionnés plus haut habitent-ils ordinairement avec vous un village nordique?			

Annexe 3

Gains et pertes en capital⁵, si applicable

Description	Date de disposition	# vendues	Prix de vente brut ⁶	Commission à la vente ⁷	Date d'acquisition	Coût ⁸

Solde de l'exonération du gain en capital⁹ : _____ (client) _____ (conjoint)

Pertes déductibles au titre d'un placement d'entreprise réclamées antérieurement : _____ (client) _____ (conjoint)

Solde de vos pertes nettes cumulatives sur placement : _____ (client) _____ (conjoint)

Pertes en capital reportées : _____ (client 2020) _____ (client 2019) _____ (client 2018)

_____ (conjoint 2020) _____ (conjoint 2019) _____ (conjoint 2018)

Annexe 4

Pension alimentaire, si applicable

Pension alimentaire reçue				
Nom et relation	Adresse	NAS	Montant annuel	Imposable?

Pension alimentaire payée				
Nom et relation	Adresse	NAS	Montant annuel	Déductible?

⁵ Incluant la **vente d'une résidence principale** (SVP, réparti **entre terrain et bâtiment**). Votre **conseiller en placements** pourrait alternativement vous fournir une **liste** (SVP la demander convertie en \$ canadien). Veuillez indiquer s'il s'agit de votre résidence principale.

⁶ Converti en \$ canadien en fonction du taux de change au moment de la vente ou de la **disposition présumée**. Fournir détails s'il s'agit d'un **don**.

⁷ Converti en \$ canadien en fonction du taux de change au moment de la vente.

⁸ Converti en \$ canadien en fonction du **taux de change au moment de l'acquisition**. Inclue **commissions**.

⁹ La limite à vie est de 883 384 \$ pour l'année 2020.

Aide-mémoire (documents à fournir)¹⁰

Revenus de sources canadiennes et étrangères ¹¹		√	√
Emploi (T4/Relevé1)	Société de personnes et abris fiscaux (T5013/T101/R15)		
Avantages imposables et rémunération non indiqués sur T4 et R1	Gains et pertes en capital – voir annexe 7		
Options d'achat d'actions	Revenus et dépenses d'entreprise ou de profession – voir annexe 1		
Commissions	Revenus et dépenses de location – voir annexe 4		
Assurance-emploi et assurance parentale (T4E et R6)	Revenus et dépenses d'agriculture et de pêche		
Prestation universelle pour la garde d'enfants (RC62)	Pension alimentaire – voir annexe 8		
Pension ¹² /allocation de retraite (T4A/R2)	Éléments « non imposables » tels CSST et supplément de revenu garanti		
Pension de RRQ/RPC/SV (T4A(P)/T4A(OAS)/R2)	REÉE		
REER, RPDB, RPA, FERR (T4RSP/T4RIF/R2)	REÉI		
Dividendes (T5/R3)	Bourses d'études, de perfectionnement et de récompense		
Intérêts (T5/T600/R3)	Versements anticipés de crédits d'impôt (Relevé 19)		
Fonds mutuels, succession et fiducie (T3/R16)	Autres revenus :		
Déductions et crédits d'impôt		√	√
REER / Dépenses d'emploi déductibles – voir annexe 2 et annexe 3	Personne handicapée / Déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques ¹³ / Maintien à domicile d'une personne âgée		
Cotisations syndicales et professionnelles	Fonds de travailleurs (5006/R10) / Report d'impôt minimum		
Frais de garde d'enfants	Montant pour les pompiers volontaires		
Pension alimentaire – voir annexe 8	Crédit d'impôt pour la solidarité (voir annexe 6)		
Frais juridiques, de comptabilité et de conseillers en placements ¹⁴	Remboursement minimum du RAP :		
Intérêts payés aux fins d'investissement	Remboursement minimum du REEP :		
Coffret de sûreté / Frais de déménagement	Frais d'adoption et de traitement de l'infertilité		
Frais médicaux et de préposé	Laissez-passer de transport en commun		
Frais de scolarité et d'examen, montant pour études, intérêts - prêts étudiants	Report du rajustement des frais de placement (Québec)		
Contributions politiques fédérales, provinciales et municipales / Impôts étrangers payés	Montant pour aidants naturels et familiaux / Personne qui accorde un répit aux aidants naturels / Frais de relève pour aider les aidants naturels		
Dons et montants reportés / Personne vivant seule	Condition physique et activités artistiques des enfants		
Travailleurs expérimentés ¹⁵	Achat d'une première maison ou d'une habitation adaptée pour une personne handicapée ¹⁶		
Nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée	Autres :		

¹⁰ Liste de contrôle des principaux revenus, déductions et crédits d'impôt. Un résident du Canada doit déclarer ses **revenus de sources mondiales**. S.V.P., cocher les éléments pertinents et joindre les feuillets, reçus et détails relatifs à ceux-ci.

¹¹ Il est de la responsabilité du contribuable de s'assurer qu'il a reçu et qu'il nous fournit les feuillets et reçus pour tous ses revenus, crédits et déductions. Certains cégeps et universités, ainsi que certaines institutions financières (notamment ING) rendent disponibles sur leur **site internet les feuillets fiscaux** sans pour autant les envoyer par la poste.

¹² À moins d'indication contraire, **nous fractionnerons les revenus de retraite admissible avec le conjoint**, si c'est bénéfique pour le couple.

¹³ Incluant les produits et services aux personnes handicapées et, les dépenses pour rénover, transformer ou construire une habitation.

¹⁴ Incluant les frais judiciaires pour faire établir le droit initial de recevoir une pension alimentaire ou l'obligation initiale de payer une pension alimentaire, au Québec.

¹⁵ Depuis 2012, un particulier âgé de 65 ans et plus a droit à un crédit d'impôt non remboursable de 15.04 % de son revenu de travail excédant 5 000 \$, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de revenu de 3 000 \$.

¹⁶ Au fédéral, le crédit d'impôt non remboursable pour l'achat d'une première maison ou d'une habitation adaptée pour une personne handicapée égale à 15 % de 5 000 \$.